



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 6 juin 2014 : « l'envie d'offrir » des Français a permis au marché des végétaux d'intérieur de résister en 2013 ; la démarche « Fleurs de France » avance, portée par la demande de lisibilité du consommateur

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 6 juin 2014, sous la présidence de Jean-Pierre Mariné.

Le bilan 2013 des achats des Français en végétaux d'ornement : un marché dans l'ensemble en recul ; seuls les végétaux d'intérieur se maintiennent tendanciellement en hausse, avec une reprise portée par « l'envie d'offrir » ; forte baisse sur tous les indicateurs pour les végétaux d'extérieur

Les résultats 2013 du panel de consommateurs TNS Sofres, cofinancé par FranceAgriMer et l'interprofession horticole Val'hor, sur les achats des particuliers en végétaux d'intérieur et d'extérieur ont été présentés aux professionnels. Parmi les 20 000 ménages de MétaScope, TNS Sofres a sélectionné un échantillon représentatif de 7 000 ménages, pour mesurer les achats de végétaux d'ornement. Ces achats sont mesurés par segments : achats de végétaux d'intérieur « pour la maison » ou « pour offrir » ; achats de végétaux d'extérieur ; achats « pour une cérémonie funéraire » ou « pour le cimetière ».

Dans un contexte général de tensions sur le pouvoir d'achat, conjugué à des conditions météorologiques difficiles (sur les six premiers mois de l'année), la consommation des ménages français en végétaux d'ornement est en recul de 4,3 % en volume (avec 552 millions d'entités achetées en 2013 par rapport à 577 millions en 2012) et de 1,6 % en valeur (avec 3,135 milliards d'euros dépensés en 2013 par rapport à 3,186 milliards d'euros en 2012).

Si les végétaux d'intérieur se maintiennent en volume (+ 0,2 %) et progressent légèrement en valeur avec 1,43 milliards d'euros en 2013 (+ 0,8 % par rapport à 2012), la baisse du marché est particulièrement sensible sur les végétaux d'extérieur (- 6,1 % en volume et - 5,2 % en valeur, avec 860, 6 millions d'euros, par rapport à 2012).

Les végétaux pour le cimetière et les obsèques enregistrent une baisse plus modérée (- 1,3 % en volume et - 1,9 % en valeur). À noter, le maintien de l'activité pour la Toussaint, événement majeur de ce marché.

La grande distribution reste le principal circuit de distribution en volume (en hausse constante depuis 2011), mais elle est relativement stable voire en recul en valeur. À l'inverse, les achats chez les fleuristes, principal circuit de distribution en valeur, progressent par rapport à 2012 en valeur et sont constants en volume. Ce sont les « fleuristes appartenant à une chaîne », qui tirent le marché des végétaux d'intérieur en valeur (+ 10,9 % par rapport à 2012).

Les résultats 2012 de l'Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières

Réalisé par le Conseil national des centres d'économie rurale (CNCER) pour le compte de FranceAgriMer, cet Observatoire s'appuie sur les données du réseau CER France, spécialiste des activités d'expertise comptable et de conseil auprès des agriculteurs.

Cette étude (de type « baromètre financier ») examine plus de 200 entreprises, diversifiées dans leur activité et leur localisation géographique, afin d'estimer la santé financière ou l'éventuelle fragilité de certaines structures.

Pour en savoir plus, les dernières études économiques sur la filière « horticole » sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer :

http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_13123/node_33711/Conseil-specialise-filiere-horticulture-du-6-juin-2014/%28filiere%29/835

La démarche « Fleurs de France » avance

Le groupe de réflexion sur la démarche « Fleurs de France », mis en place lors du Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 23 avril 2014, a tenu sa première réunion le 22 mai dernier. Compte tenu des difficultés importantes de la filière, la nécessité de la démarche « Fleurs de

France », qui vise à une mise en avant claire de l'origine française des produits, est reconnue par l'ensemble des familles professionnelles de la filière, qui souhaitent la mettre en place rapidement. Cette démarche se doit d'être simple, d'accès facile et gratuite. Une prochaine réunion est prévue dès juillet, afin de poursuivre les travaux (nom du « label », cahier des charges...).

Réflexion sur le soutien au secteur des fleurs coupées

Le Conseil spécialisé « horticole » a souhaité le lancement d'une évaluation du dispositif d'aide en faveur du secteur des fleurs coupées (mis en place en 2004), dans le cadre d'une large réflexion à conduire sur l'accompagnement et le soutien à ce secteur (diversification de la production, positionnement commercial des entreprises de fleurs coupées...).

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr
